

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2019
DÉLIBÉRATION N° 2019-27

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 2

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six mars à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 19 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Etienne - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MATHURIN Christian - REYNAUD Pascale - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Julien - DEHOUX Brigitte - LUTZ Sandrine

Pouvoir : BOISSET Julien à BOISSET Etienne - DEHOUX Brigitte à SEGOND Éric

Secrétaire de séance : SEGOND Éric

Objet VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET EAU POTABLE

Monsieur le Maire se retire de la salle.

Il est proposé au Conseil Municipal, par le premier adjoint, Éric SEGOND, le compte administratif 2018 arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	RÉALISÉ	RESTE À RÉALISER	RÉALISÉ
DÉPENSES	28 444.62 €	31 339.20 €	11 864.00 €
RECETTES	16 000.00 €	35 642.20 €	37 611.00 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-12 444.62 €	4 303.00 €	25 747.00 €

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RÉSULTAT EXERCICE 2017	- €	- €
RÉSULTAT EXERCICE 2018	- 12 444.62 €	25 747.00 €
RÉSULTAT DE CLOTURE	- 12 444.62 €	25 747.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du 1^{er} adjoint.

Adopte le compte administratif 2018.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

